SYNTHÈSES T

DE PHARMACIE ET DE CHIMIE

PRÉSENTÉES ET SOUTENUES A L'ÉCOLE DE PHARMACIE.

SIROP DE RATANHIA.

SYRUPUS CUM RATANHIA.

℞	Extrait de Ratanhia (*Extractum Ratanhiæ*) . . .	30
	Eau pure (*Aqua pura*)	250
	Sirop simple (*Syrupus simplex*)	1000

Faites dissoudre l'extrait dans la quantité d'eau prescrite, filtrez la dissolution; d'autre part portez le sirop à l'ébullition, et quand il aura perdu un quart de son poids ajoutez-y la solution d'extrait, et passez.

Trente grammes de ce sirop contiennent quatre-vingt-dix centigrammes d'extrait de Ratanhia.

EXTRAIT DE GAIAC.

EXTRACTUM GUAJACI

℞	Bois de Gaiac râpé (*Guajacum officinale*) . . .	2000
	Eau distillée (*Aqua stillatitia*). . . .	20000

Faites bouillir pendant une heure, et passez à travers une toile; soumettez le résidu à une seconde décoction; laissez déposer les li-

queurs pendant douze heures; décantez-les et soumettez-les à l'évaporation, à la température de l'ébullition, dans une petite bassine que vous entretiendrez pleine en y faisant tomber continuellement un filet de liqueur; quand celle-ci aura été réduite aux trois quarts, achevez l'évaporation au bain-marie jusqu'en consistance molle; ajoutez alors à la matière environ le huitième de son poids d'alcool à 31 degrés; mélangez exactement, et achevez l'évaporation jusqu'en consistance d'extrait.

TABLETTES DE SUROXALATE DE POTASSE.

(*Pastilles pour la soif.*)

TABELLÆ CUM SUROXALATE POTASSICO

℞ Suroxalate de Potasse porphyrisé (*Suroxalas potassicus*)	12
Sucre très-blanc en poudre (*Pulvis Sacchari*) .	500
Mucilage de Gomme adragante (*Mucago e gummi tragacantha*)	Q. S.
Huile essentielle de Citrons (*Oleum vol. Citreorum*)	0,6

Faites suivant l'art des tablettes de six décigrammes, que vous conserverez dans un flacon bien bouché.

VIN DE GENTIANE.

VINUM CUM RADICE GENTIANÆ

℞ Racine de Gentiane (*Gentiana lutea*).	64
Alcool à 21° Cart. (56 cent.) (*Alcool*). .	128
Vin rouge (*Vinum rubrum*)	2000

Divisez la racine de gentiane; mettez-la dans un vase fermé avec l'alcool; après vingt-quatre heures de contact ajoutez le vin; laissez macérer pendant huit jours en vase clos, et filtrez.

TEINTURE AROMATIQUE.

(*Essence céphalique ou Bon-ferme*.)

TINCTURA AROMATICA.

℞	Noix muscades (*Myristica moschata*).	64
	Girofles (*Caryophyllus aromaticus*)	64
	Cannelle (*Laurus cinnamomum*)	48
	Fleurs de grenadier (*Punica granatum*)	48
	Alcool à 34° Cart. (80 cent.) (*Alcool*).	1000

Faites macérer pendant quinze jours ; passez avec expression et filtrez.

OXYDE D'ANTIMOINE PAR PRÉCIPITATION.

OXYDUM STIBICUM AQUA PARATUM

℞	Poudre d'Algaroth (*Oxi-chloruretum stibicum*).	[redacted]
	Bi-carbonate de potasse (*Bi-carbonas potassicus*).	[redacted]



Dissolvez le bi-carbonate dans dix fois son poids d'eau à peu près ; ajoutez à la dissolution la poudre d'Algaroth, et faites bouillir pendant une demi-heure environ ; décantez, lavez exactement le précipité et faites-le sécher.

Cet oxyde est fusible à la température rouge ; il cristallise par refroidissement et prend une couleur gris de perle.

IODURE DE PLOMB.

IODURETUM PLUMBICUM

℞	Acétate neutre de plomb (*Acetas plumbicus*)	100
	Iodure de potassium (*Ioduretum potassicum*).	Q. S.

Dissolvez séparément les deux substances, versez à froid et par petites portions la solution d'iodure dans celle d'acétate, jusqu'à

ce qu'elle cesse d'y produire un précipité jaune : lavez le précipité avec une petite quantité d'eau froide et faites le sécher.

L'iodure de plomb est d'un jaune éclatant ; il est légèrement soluble dans l'eau bouillante.

HYPOCHLORITE DE SOUDE LIQUIDE.

(*Chlorure de soude, Chlorite de soude, Liqueur de Labarraque.*)

HYPOCHLORIS SODICUS AQUA SOLUTUS

℞ Chlorure de chaux sec (***Hypochloris calcicus***) . 100
Carbonate de soude cristallisé (***Carbonas sodicus cum aquâ concretus***). 200
Eau commune (***Aqua communis***) . . . 4500

Délayez le chlorure de chaux dans les deux tiers de la quantité d'eau prescrite, en opérant comme il est dit n° 112 du *Codex* ; d'autre part faites dissoudre le carbonate de soude dans le tiers d'eau restant, mélangez les deux dissolutions et filtrez.

Le chlorure de soude liquide doit, comme le chlorure de chaux, contenir deux fois son volume de chlore ou avoir 200 degrés chlorométriques. On y laisse toujours un petit excès de carbonate alcalin qui rend sa conservation plus certaine. On l'étend d'eau suivant l'indication du moment. Il faut le conserver dans un lieu frais et dans des vases bien bouchés.

BRUCINE.

BRUCINA

℞ Écorce de fausse angusture (***Cortex Strychni nucis-vomicæ***) 1000

Réduisez l'écorce en poudre grossière, et traitez-la à trois reprises par de l'eau acidulée avec de l'acide chlorhydrique ; évaporez les liqueurs jusqu'à ce qu'une petite quantité, prise pour essai, précipite abondamment par l'ammoniaque ; versez-y alors

un lait de chaux préparé dans la proportion de trente grammes de chaux par cinq hectogrammes d'écorce employée ; lavez le précipité avec un peu d'eau froide, et après l'avoir fait sécher traitez-le par de l'alcool bouillant. Trois ou quatre traitements suffisent ordinairement pour l'épuiser.

Évaporez l'alcool et combinez la matière restante avec de l'acide sulfurique étendu préalablement de dix à quinze parties d'eau.

Le sulfate de brucine obtenu sera redissous dans l'eau et décoloré par du charbon animal ; après cristallisation, on le fera redissoudre dans dix parties d'eau bouillante, et on précipitera la brucine par l'ammoniaque.

La brucine pure doit se dissoudre entièrement à froid et par trituration dans dix parties d'alcool à 28° Cart. (7*h* cent.).

On peut aussi obtenir de la brucine des eaux mères de la strychnine retirée de la noix vomique, c'est surtout sur cette dernière qu'on doit faire l'essai que nous venons d'indiquer : s'il reste un sédiment peu soluble dans l'alcool froid, mais soluble dans l'alcool bouillant, on doit présumer qu'elle contient de la strychnine et la rejeter.